

Le Risque Technologique Majeur

DÉFINITIONS

● ● ● 1/2

Risque

Phénomène ou événement résultant de facteurs ou de processus qui échappent au moins en partie à l'homme et qui est susceptible d'engendrer des conséquences graves pour les personnes, les biens, les équipements et / ou l'environnement.

Un risque est la combinaison d'enjeux soumis à un aléa. D'où la formule :

$$\text{RISQUE} = \text{ALÉA} \times \text{ENJEU}(X)$$

Technologique

d'origine anthropique, ils regroupent les risques :



industriel
(chimie,
pétrochimie,
dépôts pétroliers)



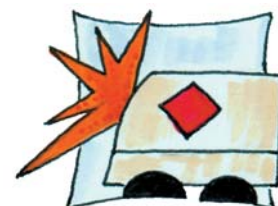
nucléaire



rupture
de barrage



transport de
matières
dangereuses



transport de
matières
dangereuses
par canalisation



Majeur

→ Fréquence (occurrence, probabilité) faibles et graves conséquences, immédiates ou différées pour l'homme et / ou l'environnement.

Ce qui correspond à la situation suivante :

accident rare avec : ✓ de très nombreuses victimes,
✓ et/ou des dommages importants pour les biens,
✓ et/ou des dommages à l'environnement.

→ Deux critères caractérisent donc le risque majeur :

✓ **La fréquence** : si faible que l'on pourrait être tenté de l'oublier et de ne pas se préparer à sa survenue.

✓ **La gravité** : les conséquences sont lourdes à supporter pour les populations voire les États (nombreuses victimes, dommages importants aux biens et à l'environnement).

Ces deux critères peuvent être mis en évidence par la courbe de Farmer ci-dessous :

